

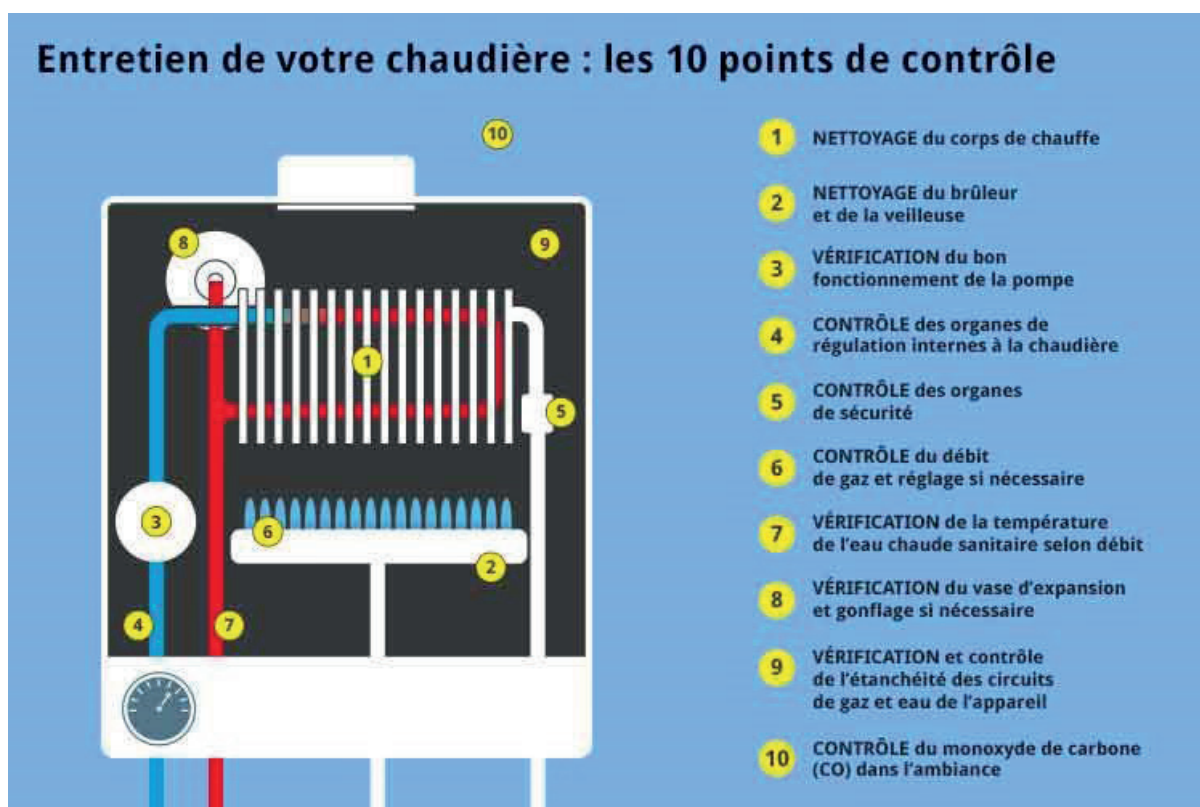
Le chauffage

L'entretien d'une chaudière

Lors de l'emménagement au sein d'un logement, le propriétaire doit pouvoir amener la preuve que la chaudière a bien été entretenue avant l'entrée au sein du logement.

Ensuite le locataire doit entretenir régulièrement sa chaudière ! Tous les 3 ans pour une chaudière au gaz et tous les ans pour une chaudière au Mazout.

Cependant, en cas de panne due à une défectuosité ou une pièce cassée, c'est le propriétaire qui est chargé de faire réaliser les réparations à ses frais.



Température moyenne par pièce

Afin de réaliser des économies de chauffage, la première chose est de maîtriser la température des pièces de la maison.

Un thermostat ou des vannes thermostatiques peuvent vous aider ! Sans oublier, le fidèle thermomètre ! Ainsi, il est conseillé de régler la température sur 19° pour les pièces de vie comme le salon, la salle à manger, la cuisine ou le bureau.

Optez pour 17 degrés dans la salle de bain lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Par contre, lors de l'utilisation, 22 degrés semblent être un agréable compromis !

Pour la chambre, 16 degrés suffisent, associée à une bonne couette, cette température garantit un sommeil réparateur et un réveil sans migraine. Bien fermer volets et rideaux limitera les pertes de chaleur.

Pour la chambre d'un bébé par contre, il est conseillé d'élever cette température entre 18 et 20°.

Mais n'oubliez pas qu'il est essentiel de bien ventiler son logement !



Pourquoi purger un radiateur ?

Une chaudière produit de la chaleur, celle-ci est diffusée via les tuyaux de chauffage. Cependant, en fonctionnant, de l'air s'introduit peu à peu dans les canalisations. L'air prend la place de l'eau dans le haut du radiateur et ce dernier chauffe donc de manière bien moins efficace.

Purger permet donc de lutter contre la surconsommation d'énergie, de bénéficier d'une chaleur mieux diffusée et donc plus efficace mais cela préserve également la chaudière.



Attention qu'une habitation sur plusieurs étages favorise l'apparition d'air au sein des radiateurs.

Il est recommandé de procéder à la purge du radiateur lors du rallumage de la chaudière mais également dans plusieurs cas :

- L'une des parties du radiateur est froid,
- Le radiateur ne chauffe pas ou moins efficacement,
- Le radiateur siffle ou fait du bruit d'écoulement d'eau ou d'air.

Mais comment purger un radiateur ?

Tout d'abord, avant de purger, mettre la chaudière sur la position été pour éteindre le circulateur

- Attendre que les radiateurs soient froids
- Tourner toutes les vannes thermostatiques de tous les radiateurs sur la température la plus élevée
- Repérer le purgeur ou « vis de purge ». Il se situe en haut du radiateur du côté opposé à la vanne thermostatique
- Placer le récipient sous la vis de purge.
- Dévisser légèrement jusqu'à entendre un sifflement
- Le purgeur va ensuite cracher de l'eau. Laisser encore le purgeur ouvert
- Lorsque le filet d'eau est régulier, revisser le purgeur sans trop forcer. (une goutte peut encore perler mais si l'écoulement est continu, remplacer la vis de purge).



Une fois l'opération effectuée, remettre les vannes thermostatiques sur votre température de confort, vérifier la pression à l'intérieur de votre circuit et au besoin ajouter de l'eau via le robinet de remplissage qui se trouve à proximité immédiate de la chaudière. Surveiller le manomètre afin de rester dans la zone verte et couper l'eau dès que l'objectif est atteint.

Ne soyez pas surpris de la couleur de l'eau, celle-ci peut être colorée par les boues du radiateur. Ce qui est tout à fait normal.

Attention que la pression idéale diffère d'une chaudière à l'autre. Vérifiez le mode d'emploi ou demandez conseil à votre chauffagiste.

Quelques conseils supplémentaire du CAP énergie du CPAS de Soignies et du Guichet énergie de Braine le Comte

- Dépoussiérez vos radiateurs et veillez à ne pas les encombrer. Effectivement, cela peut nuire à la diffusion de la chaleur.
- Placer des tentures thermiques est plus efficace contre le froid !
- Ne placez pas de meubles devant vos radiateurs et ne laissez pas les tentures les recouvrir.
- Placer des boudins de portes aimantés permet au boudin de porte de suivre la porte et donc de ne pas laisser le froid s'infiltrer.
- Calfeutrer les trous d'air et placer des films de survitrage sont également un bon moyen de limiter les déperditions de chaleur.
- Diminuer la température d'un degré permet de faire une économie de 7% sur la facture !
- Placer des vannes thermostatiques
- ...